

Objet : Rapport du jury du concours externe SAENES classe supérieure

Écrit :

L'épreuve de cas pratique a été, dans l'ensemble, correctement présentée par les candidats.

La qualité de l'expression écrite a été particulièrement prise en compte par les correcteurs (syntaxe, fautes d'orthographe).

Pour l'épreuve au choix du candidat, on remarque qu'il a été judicieux pour les candidats de choisir l'option GRH plus facile ; cependant, des candidats ont échoué dans ce domaine, notamment dans l'analyse finale des problématiques présentées même si le développement était cohérent et répondait à la question posée.

Ceux qui ont choisi les autres sujets (comptabilité, droit public ou questions européennes) doivent avoir des connaissances suffisamment solides pour réussir l'écrit.

D'une manière générale, les constats sont les suivants :

- certains candidats ne répondent pas à la question posée,
- manque de structure et de cohérence dans le plan ; les idées ne s'enchaînent pas,
- lacunes stylistiques rendant les commentaires confus,
- langage parfois familier, certains candidats exposent leurs opinions (par exemple, sur l'option GRH).

Oral :

On constate une grande disparité entre les candidats dans la présentation orale. Certains se sont présentés sans avoir préparé cette épreuve : peu de connaissances sur le système éducatif, réponses évasives, contresens...

Des candidats n'ont pas les connaissances administratives suffisantes attendues pour ce concours. Ils ont une vision floue des missions qu'ils sont susceptibles d'exercer suite à l'obtention du concours.

Pour certains candidats, la présentation du sujet tiré au sort a été peu développée (certains ont eu une présentation inférieure à 5 minutes) ; d'autres, ont dépassé les 10 minutes.

D'autres ont su présenter un plan cohérent du sujet tiré au sort sachant répondre aux différentes missions dévolues à un gestionnaire d'EPLE, au fonctionnement des universités, à la mise en place des réformes du système éducatif.

La clarté de l'exposé et la qualité des échanges avec les membres du jury étaient recherchées et ont permis de départager les candidats.

Recommandations :

Les candidats doivent soigner la présentation écrite des deux épreuves (syntaxe, vocabulaire).

Ils doivent particulièrement connaître le fonctionnement du ministère de l'éducation nationale (administration centrale, services déconcentrés, EPLE, enseignement supérieur) et s'intéresser aux réformes et aux problématiques du système éducatif

La présidente du jury,



Joëlle Lanot